







Bruxelles, 10 mars 2022

## Communiqué de presse - EFFAT - EFFE - EFSI - UNI Europa

## Les employeurs et les syndicats des secteurs PHS unissent leurs forces et adoptent une nouvelle stratégie pour améliorer l'image du secteur en Europe

Les représentants syndicaux et d'employeurs des services aux personnes et aux ménages (PHS) ont scellé leur engagement en faveur d'une reconnaissance accrue des secteurs des PHS – qui emploient près de 5 % de l'ensemble de la main-d'œuvre européenne – en adoptant une stratégie commune pour les deux prochaines années et en se reconnaissant mutuellement comme partenaires sociaux.

Dans le cadre de leur propre initiative visant à donner une voix forte et unie à ces secteurs, qui englobent un large éventail d'activités telles que le nettoyage, la cuisine, le jardinage ou la prise en charge d'activités liées aux soins (famille, personnes âgées et enfants, handicapés et malades), <u>EFFAT</u>, <u>EFFE</u>, <u>EFSI</u> and <u>UNI Europa</u> - partenaires sociaux des secteurs PHS - ont convenu des objectifs suivants:

- 1- S'engager dans la prochaine stratégie de l'UE en matière de soins en promouvant la reconnaissance des secteurs PHS afin que leur contribution et leurs besoins soient pris en compte de manière adéquate dans les initiatives à venir au niveau de l'UE.
- 2- **Développer la capacité des partenaires sociaux** en assurant une meilleure représentation du dialogue social national, ce qui est essentiel pour renforcer les droits des travailleurs des PHS par le biais de la négociation collective et pour soutenir les employeurs des PHS afin d'obtenir des lieux de travail équitables et sûrs.
- 3- Lutter contre le travail non déclaré dans les secteurs des PHS par la participation et l'engagement dans les plateformes dédiées ainsi que dans les initiatives au niveau européen et/ou national en sensibilisant sur les procédures les plus efficaces.
- 4- **S'attaquer à la santé et à la sécurité au travail** en recueillant les meilleures pratiques, en alimentant des campagnes, des recherches et des partenariats avec les parties prenantes et les agences concernées (EU-OSHA).
- 5- **Assurer la protection sociale** en évaluant l'efficacité des cadres législatifs de l'UE dans la protection de tous les travailleurs PHS.
- 6- **Favoriser la professionnalisation des secteurs** en incluant les PHS dans l'agenda des compétences de l'UE et d'autres initiatives similaires.

L'initiative ouvre la voie à une valorisation, une reconnaissance et une professionnalisation accrues d'un secteur en constante croissance et en demande qui, tout en employant un nombre considérable de personnes (près de 10 millions), présente des conditions de travail parmi les plus précaires. Au moins un tiers de la main-d'œuvre totale des PHS n'est pas déclarée.

8,5 millions de travailleurs sont des femmes, et plus de la moitié du total des travailleurs des PHS sont d'origine migrante. Ces chiffres sont frappants et révèlent une industrie très diverse et fragmentée qui reste difficile à réglementer.









Kristjan Bragason, Secrétaire général d'EFFAT, a déclaré : "L'adoption d'une nouvelle stratégie est un premier pas très prometteur pour garantir que des millions de travailleurs domestiques en Europe, qui fournissent des services essentiels aux familles tout en contribuant à l'économie, reçoivent la valorisation, la reconnaissance et la professionnalisation qu'ils méritent. Il est urgent de ratifier et de mettre en œuvre la C189 de l'OIT et de veiller à ce que les travailleurs PHS soient couverts par les législations européennes."

Pour Marie Béatrice Levaux, Présidente d'EFFE, "cet engagement de deux ans favorisera la reconnaissance du secteur des PHS tant au niveau européen que national. L'EFFE travaille activement depuis une dizaine d'années pour défendre les ménages privés en tant qu'employeurs et est fière de cette avancée majeure pour parvenir à un secteur du travail structuré, qualifié, abordable et garantissant des conditions de travail décentes et des droits sociaux pour tous les travailleurs des PHS."

Herwig Muyldermans, président d'EFSI, s'est félicité "de la reconnaissance de la représentativité de chacun en tant que partenaire social des PHS au niveau européen par l'adoption de ce programme de travail commun. Depuis plusieurs années, l'EFSI s'est activement engagée à poursuivre un dialogue structuré et plus fort au niveau de l'UE et ceci est un pas important dans la bonne direction". Il appelle maintenant les institutions européennes "à accorder aux travailleurs et aux employeurs des PHS le soutien qu'ils méritent pour sortir les PHS de l'ombre."

Oliver Roethig, Secrétaire régional d'UNI Europa, a déclaré : "Ce programme de travail commun est le fruit de notre coopération pendant et avant la pandémie de Covid-19. Les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs des soins à domicile et des PHS ne peuvent être résolus que par un dialogue social fort à tous les niveaux. En tant que partenaires sociaux des PHS au niveau européen, nous nous sommes engagés à lutter ensemble contre le travail non déclaré, l'exploitation du travail et la faible couverture des négociations collectives. Ce dialogue social sectoriel est un excellent exemple de la manière dont différentes organisations peuvent coopérer, façonner l'avenir du travail et créer des solutions équitables et durables pour les employés, les prestataires de services et les utilisateurs".

Avec la nouvelle stratégie en place, les partenaires sociaux s'engageront à tenir des réunions régulières et lanceront les premières actions visant à atteindre les objectifs de leur programme de travail et à relever tout autre défi pertinent par le biais d'un solide plaidoyer sectoriel.

## Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

EFFAT Grace Papa, <u>q.papa@effat.org</u>, +32 488 56 46 56

EFFE Aude Boisseuil, <u>aude.boisseuil@effe-homecare.eu</u>, +33 6 26 08 21 66
EFSI Aurélie Decker, <u>aurelie.decker@efsi-europe.eu</u>, +32 473 66 48 69
UNI-Europa Mark Bergfeld, <u>mark.bergfeld@uniglobalunion.org</u>, +32 473 82 74 22









**EFFAT** est la **Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme**. En tant que fédération syndicale européenne représentant 120 syndicats nationaux de 35 pays européens, l'EFFAT défend les intérêts de plus de 22 millions de travailleurs employés le long de la filière alimentaire. EFFAT est membre de la CES et de l'organisation régionale européenne de l'UITA.

**EFFE**, la **Fédération Européenne des Emplois de la Famille**, représente les intérêts des parties prenantes nationales, y compris les organisations de partenaires sociaux (travailleurs et employeurs) opérant dans le domaine de l'emploi direct. Ce modèle se caractérise par une relation de travail contractuelle entre deux personnes privées, sans objectif commercial ou lucratif.

**EFSI**, la **Fédération Européenne des Services aux Particuliers**, est la voix du secteur des services personnels et ménagers au niveau européen. Elle représente des associations nationales, des organisations d'employeurs, des prestataires de PHS et des entreprises impliquées dans le développement des services personnels et ménagers, et opère actuellement dans 21 États membres de l'UE.

<u>UNI-Europa</u> est la **Fédération Syndicale Européenne** de 7 millions de **Travailleurs des Services**. Elle s'exprime au nom des secteurs qui constituent l'épine dorsale de la vie économique et sociale en Europe. Ayant son siège au cœur de Bruxelles, UNI-Europa représente 272 syndicats nationaux dans 50 pays, notamment : Commerce, banque assurance et banques centrales, jeux, graphisme et emballage, coiffure et beauté, services des technologies de l'information et de la communication, médias, spectacles et arts, services postaux et logistique, soins privés et assurance sociale, nettoyage industriel et sécurité privée, sport professionnel et loisirs, professions libérales/cadres et travailleurs intérimaires.